



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## Le Plan directeur de l'eau du CBE approuvé par le ministère

**Saint-Henri, le 16 février 2016** — Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) est fier d'annoncer l'approbation officielle de son Plan directeur de l'eau (PDE) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Ce PDE est la continuité du PDE 1<sup>ère</sup> génération accepté par le ministère en septembre 2007. La seconde version du PDE du CBE présente la mise à jour du portrait et du diagnostic du bassin de la rivière Etchemin ainsi que l'ajout du portrait et du diagnostic des nouveaux bassins du secteur Lévis-Est à la suite du redécoupage des zones de gestion intégrée de l'eau en 2009.

Le PDE se veut un outil de planification qui rassemble un grand nombre d'informations sur les ressources en eau du territoire et ses milieux naturels. Il dresse les enjeux locaux et régionaux en lien avec l'eau et présente un plan d'action échelonné sur 5 ans ; dans le but de mettre en place des actions concrètes qui ont pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'eau. Il vise également à favoriser une gestion de l'eau collaborative en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des ressources et habitats qui y sont associés.

L'approbation officielle du PDE est le fruit d'un long travail de concertation impliquant de nombreux acteurs de l'eau du territoire (MRC, municipalités, groupes environnementaux, acteurs économiques, citoyens, etc.). Il reflète les préoccupations associées aux différents usages et usagers de l'eau et représente ainsi une étape importante dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du territoire. Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à cette réussite.



*Mme Pauline Marquer, responsable PDE, Mme Véronique Brochu, directrice générale par intérim, du CBE et Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et ministre responsable du Travail.*



Durant l'année 2016, le CBE compte poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action et procéder à l'arrimage de son PDE au sein des schémas d'aménagement et de développement des MRC de son territoire dans le cadre de la révision des schémas d'aménagement et de développement.

La loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée en juin 2009, mandate les organismes de bassins versants pour élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau, de le promouvoir et de suivre sa mise en œuvre.

Le CBE, fondé il y a 15 ans, est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à favoriser la gestion intégrée des activités sur son territoire afin de protéger et de mettre en valeur les ressources liées à l'eau dans les bassins versants de la rivière Etchemin et Lévis-Est.

- 30 -

**Pour plus d'informations :**

Pauline Marquer  
Responsable PDE au sein du CBE  
418-882-0042  
[pmarquer@cbetchemin.qc.ca](mailto:pmarquer@cbetchemin.qc.ca)

[www.cbetchemin.qc.ca](http://www.cbetchemin.qc.ca)

Suivez-nous sur

